

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VIRIEU LE GRAND

Séance du 27 février 2026, 20h

nombre de membres :
afférents au
conseil : 15
en exercice : 15
qui ont pris part à la
délibération : 12

8 Pour
4 Contre

Date de la convocation
16/02/2026
Date d'affichage
16/02/2026

Présents : Mme VALLIN Yvette ; Mme BOUVIER Laetitia ; M. WITKOWSKI Yves ; Mme GIRERD Huguette ; Mme BOUCHISSE Corinne ; Mme CHATILLON Tiphonie ; Mme MARIETTAZ Anne ; Mme LACHENAL Béatrice ; M. FAVRE Guy.

Absents excusés : M. MERINI Jean-Claude (procuration donnée à VALLIN Yvette) ; M. MORNIEUX Christian (procuration donnée à WITKOWSKI Yves) ; M. PAILLÉ Florent (procuration donnée à Mme CHATILLON Tiphonie) ; Mme DEMITRES Rolande.

Absents : M. DONIO Frédéric ; M. SURGERE Clément.

Secrétaire de séance : Mme MARIETTAZ Anne.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2026 AUX ASSOCIATIONS

Affaire n°7/2026

Madame le Maire propose d'attribuer les subventions 2026 aux associations. Il est proposé ce qui suit :

Associations	Subvention attribuée	Associations	Subvention attribuée
Amicale Anciens Combattants	400 €	VRC (Rugby)	500 €
Brass at Home	700 €	FCV (foot)	400 €
Parents élèves Collège du Valromey	500 €	Banque alimentaire	700 €
Harmonie l'Arène	10 500 €	Restos du cœur	500 €
Ensemble Chorus	600 €	Telldem	400 €
Marionnettes de la Tour	350 €	Chats Errants du Bugey	300 €
Ecole de judo	300 €	Société de chasse	400 €
Sou des Ecoles	600 €	CSFS sauvegarde faune 73	100 €
TOTAL DES 2 COLONNES	17 250 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

- **VALIDE** le montant des subventions 2026 attribuées aux associations mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2026 article 65748,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents en ce sens.
- **PRECISE** que M. MORNIEUX Christian vote pour l'attribution des subventions aux associations sauf pour l'association Brass at Home où il vote Contre.

Fait et délibéré.
Mme le Maire,

Y. VALLIN.

